

Agenda d'Accessibilité Programmée 2017 (ADAP)



Travaux sur les bâtiments communaux

Mise en accessibilité de voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)

Suivi de l'agenda déposé en Préfecture de la Gironde le 30 septembre 2015 concernant 32 établissements sur une période de 6 ans.

Bâtiments communaux prévus pour l'année 2017

1. Ecole Primaire :

- Réfection du parvis en enrobé noir. Création de deux chemins bitumés au droit de chaque portail jusqu'au trottoir.











- Rénovation des toilettes extérieurs près de l'entrée principale mise aux normes PMR (lave mains adapté, portes, seuils surbaissés)







2. Ecole maternelle :

- Travaux de remplacement des éclairages néons par des néons à LED dans toutes les classes + les circulations







- Création d'une 7ème classe avec l'aménagement extérieur







3. Crèche :

- Réfection totale de l'aménagement intérieur sous couvert d'un architecte (Travaux de septembre 2017 à février 2018)





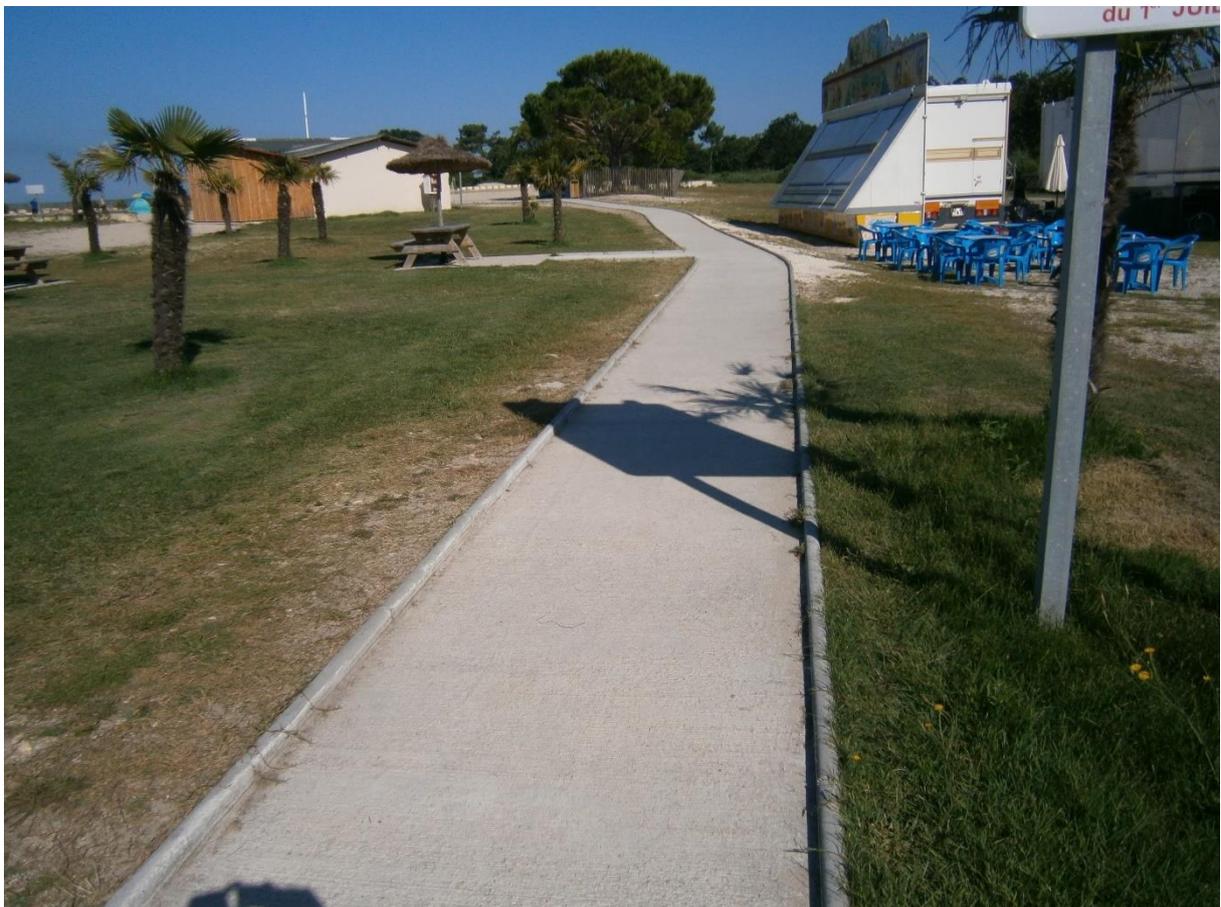




4. Bassin de baignade :

- Création d'un sanitaire et d'un vestiaire accessible pour permettre de garder le LABEL « handiplage » sur le Bassin de Baignade.















5. **UNC** :

Vendu, ne fait plus parti du patrimoine communal.

6. Aménagement en accessibilité des voiries :

- Aménagement le long de la RD3 avenue de la république (du garage PEUGEOT jusqu'au feu de CASSY)











Modification avec aménagement d'un rond-point intersection route de Lenan et l'avenue de la Libération







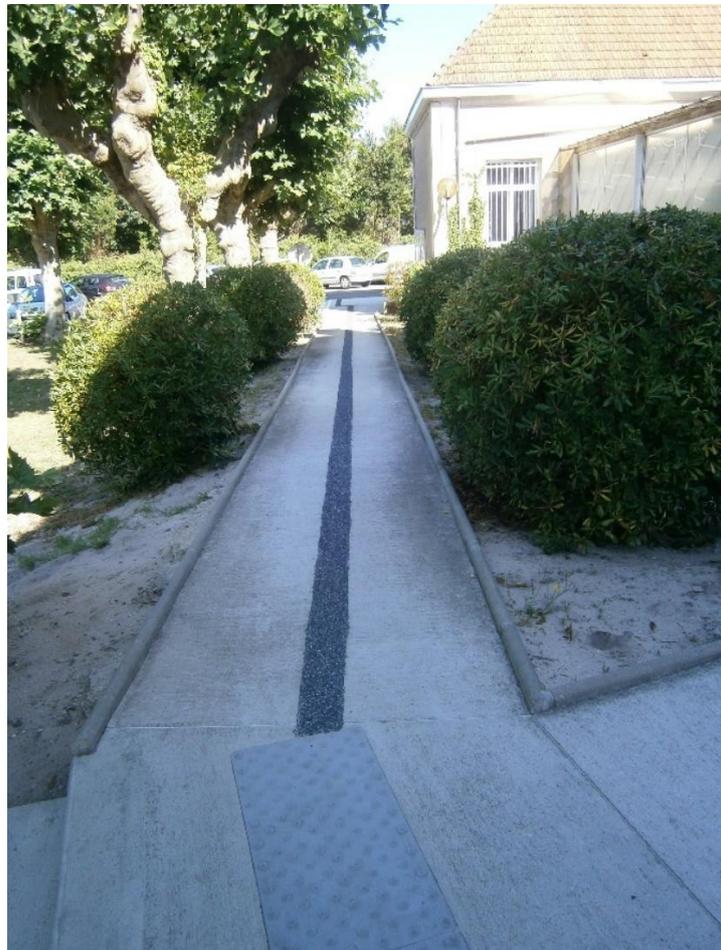
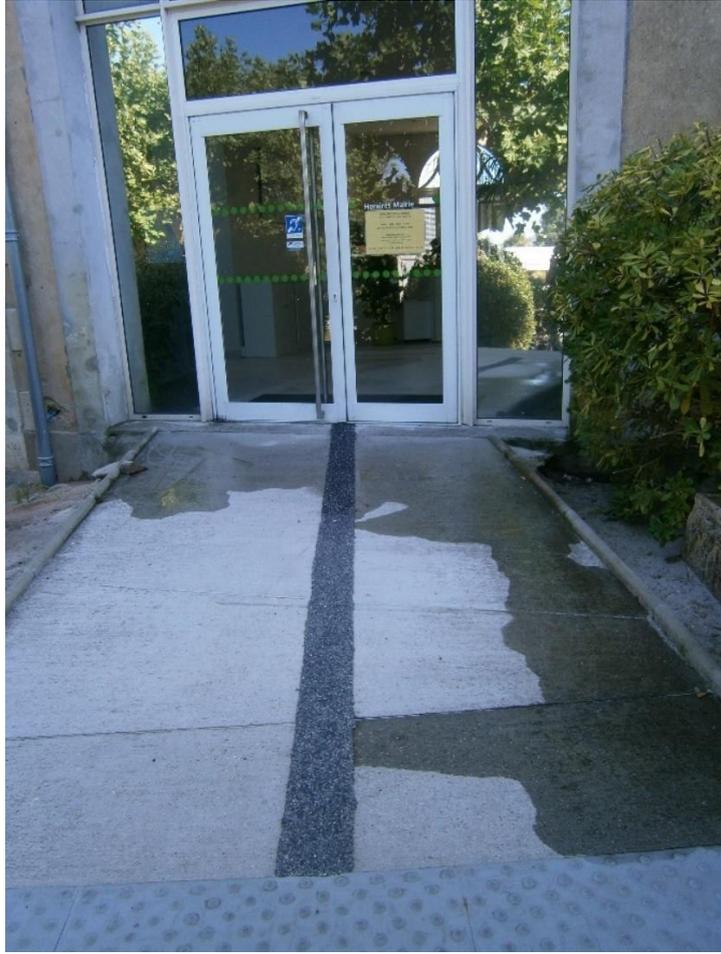


7. **Mise en place de bande de guidage au sol d'aide à l'orientation pour les déficients visuels :**

- Mairie







- Salle des Sports de Cassy





- Ecole Maternelle



